

Procès-verbal de la séance du
Conseil d'administration
Du jeudi 9 février 2017

Présidente : Mme MAGNIN-FEYSOT
Secrétaire de séance : M. DANROSEY
Membres excusés : Mmes AGAZZI remplacée par Mme RACINE, BERGIER remplacée par Mme JOUFFROY, BERNARDIN, BIGARD remplacée par Mme FIARDA, CHAMPY remplacée par M.LOMBARD, CORNUEZ remplacée par M. FULER, GOBETTI, MILLERAND
Membres absents : Mmes CARON, CREVAT, LOBATO
M. LOIGEROT, CARTIGNY, CLAVIER, BRENEY, AKGUN, SARADIN

Nombre de membres présents au début du conseil : 18 Quorum : 16

Le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

Nature des questions traitées	Décisions (D) Motions (M) Vœux (V)	Nombre de pages	Réservé au Rectorat
<ul style="list-style-type: none">• Approbation du PV du CA du 29/11/2016• DGH• Modification des fiches de poste des AED• Voyages scolaires• Questions financières• Questions diverses	 D D D D		
Total des pages			

A Vesoul, le 1^{er} décembre 2016



La Présidente,

V. MAGNIN-FEYSOT

Le Secrétaire,

F. DANROSEY

**Procès-verbal de la séance du
Conseil d'administration
du jeudi 9 février 2017
N° de la séance : 2017-1**

Mme MAGNIN-FEYSOT accueille et remercie les membres présents et cite les personnes excusées et rappelle l'ordre du jour. Le secrétariat de séance est assuré par M.DANROSEY.

I/ Procès verbal du 29 novembre 2016

Adopté à l'unanimité

II/ Dotation Globale Horaire

- pas de création ou de suppression de poste pour la rentrée 2017 au LP Pontarcher
- création à la rentrée 2017 d'une classe européenne en anglais en Bac Pro Hôtellerie (cuisine restauration)
- la langue vivante 2 sera rendue obligatoire pour les élèves de bac pro hôtellerie, entrant en seconde; choix proposé : espagnol et allemand
- transformation du poste d'enseignant en restaurant en poste avec la spécificité "DNL" (discipline non linguistique) dans le cadre de la classe européenne
- M.DEMORTIER interroge sur le mode de recrutement : le recrutement sera académique, sous forme d'entretiens des candidats; le professeur en poste actuellement et titulaire de la certification en anglais et porteur du projet, sera candidat sur le poste.
- M.NOLY sur l'organisation de la classe (classe unique)

Adopté à l'unanimité

* ventilation

Enseignant : temps de décharge

M. DEMORTIER attire l'attention sur la situation relative au temps de décharge

III/ Modification des fiches de poste des AED

Les fiches de poste des assistants d'éducation doivent être modifiées car le forfait "classique" qui consiste à compter 3 heures de nuit à un AED, dès l'heure du coucher et jusqu'à l'heure du lever, est particulier en LP avec les sections hôtelières car l'heure du coucher dépend des horaires de TP du soir;

Il est donc décidé de compter le forfait :

- ✓ pour les soirs sans TP : de 22h30 à 7 heures
- ✓ pour les soirs avec TP : de 23 heures à 7 heures;

Avant cet horaire, les heures sont comptées en heures pleines; ce décompte avantageux concernera tous les AED, car ils sont tous susceptibles de faire des nuits dans les dortoirs des hôteliers.

Cette disposition sera inscrite dans la fiche de poste sans changement du temps de travail global

IV/Voyages scolaires

Il est proposé au vote la participation des familles pour les voyages suivants :

Cette participation pourra être revue à la baisse en cas de dons ou de subvention.

- Voyage à NUREMBERG : 4.990 euro/ participation familles, par élève 70 €
- Voyage LYON : 2.467 euros : participation famille, par élève : 30 €
- Voyage STRASBOURG : 3.593,10 €, participation famille par élève 40 euros

Adopté à l'unanimité

Démarche participative (de janvier à décembre);

Du fait d'un changement d'organisation au sein de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté, l'aide proposée par la région au titre de la démarche participative est proratisée à 60% de l'enveloppe annuelle correspondante au 1^{er} semestre de l'année. Une 1^{ère} avance de 50% sera donc versée au cours du 1^{er} semestre 2017. Subvention totale 6834€ du 1^{er} janvier 2017 au 30.06.17. (Cf détail appui de la vie lycéenne –document joint en annexe)

- M.DEMORTIER, du fait de la rédaction de la fiche, demande à revoir la répartition, notamment pour le voyage en Allemagne, assez onéreux.

- réponse : une demande, dans le cadre des projets sur la résistance a été faite et pourrait permettre une aide à hauteur de 1.000 €

V/ Questions financières

Les factures arrivées après la bascule financière seront prises sur le budget N+1 en dépenses exceptionnelles.
Adopté à l'unanimité

Il est proposé un don à l'AS de 900€ pour son fonctionnement
Adopté à l'unanimité.

VI/ divers

• Association sportive

Présentation du bilan de l'AS depuis le début de l'année

- 87 licences : 20% des élèves
- Sorties : patinoire, pétanque (Championnat de France)
- constitution d'une équipe football féminine
- le temps de préparation logistique est lourd
- le coût de la licence est de 12 euros par élève

Dépenses : 1.540 euros

Recettes : 1.700 euros

Participation demandée pour certaines actions

Bilan positif du fonctionnement de l'association mais celle-ci doit encore perfectionner sa communication.

En projet : Faire un tournoi de pétanque en fin d'année, entre élèves et adultes de l'établissement

• Communication

Création d'un nouveau logo et d'une charte graphique pour le lycée, reprenant le nom du lycée, représentant un pont avec quatre arches de couleurs différentes, représentant chacune un domaine de formation différent.
Des plaquettes sur les différentes filières ont également été réalisées ainsi que des pochettes cartonnées;
Des banderoles pour annoncer les portes ouvertes, le vendredi 17 mars, de 15h00 à 20h00, sont affichées dans différents lieux stratégiques de Vesoul.

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 6 AVRIL 2017 18 heures.

Place Jacques Brel - BP 425
70014 VESOUL Cedex
Tél : 03.84.97.03.33
Fax : 03.84.97.03.39

SUBVENTION DEMARCHE PARTICIPATIVE 2016

Conseil d'administration du 9 Février 2017

Proposition votée, actée après délibération et vote des budgets

EXERCICE 2017

INTITULE DU PROJET	MONTANT ATTRIBUE	SERVICE
voyage à Paris (vie scolaire)	1 560,00 €	AP
voyage en Allemagne Nuremberg	1 170,00 €	AP
formation BAFA	400,00 €	AP
voyage à Strasbourg	840,00 €	AP
Voyage à Lyon	840,00 €	AP
Voyage à Dijon	290,00 €	AP
Voyage cohésion classe ASSP	900,00 €	AP
AIDE SOCIALE INDIVIDUELLE	834,00 €	VE
MONTANT POUR 2017	6 834,00 €	

LE GESTIONNAIRE


F. GAVOILLE



LA PROVISEURE


V. MAGNIN DEYSOT